



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS,  
RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS.  
LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

## AIDE À LA JEUNESSE : DES EMPLOIS D'AVENIR POUR AUJOURD'HUI

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DES JEUNES

### LE DIAGNOSTIC

La crise de 2008 a touché de plein fouet la France. Le marché du travail a été lourdement impacté. En 2012, le taux de chômage au sens du BIT est de 10,6% de la population active et il s'élève à 25% pour les jeunes de 15 à 24 ans. 150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. C'est face à ce constat que le gouvernement a souhaité agir dès le début du quinquennat.

### QUI EST CONCERNÉ ?

- ▶▶ **LES JEUNES DE 16 À 25 ANS** (ou jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), peu ou pas diplômés et à la recherche d'un emploi
- ▶▶ **LES EMPLOYEURS DU SECTEUR NON MARCHAND** mais certaines entreprises du secteur marchand peuvent recruter en emplois d'avenir à condition que les projets concernés soient innovants.

### DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

1<sup>er</sup> novembre 2012 faisant suite à la loi du 26 octobre 2012.

### LE SENS DE NOTRE ACTION

François Hollande a fait de la jeunesse une des priorités de son quinquennat. Afin de lutter contre le chômage des jeunes devenu endémique et pour favoriser la montée en compétences, le gouvernement a voté la loi du 26 octobre 2012 mettant en place les emplois d'avenir. L'objectif de ce type de contrat est de proposer des solutions d'emploi aux jeunes sans emploi, peu ou pas qualifiés, et de leur ouvrir l'accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable.

### QUELS OBJECTIFS ?

Le but est de faciliter l'insertion sur le marché du travail des jeunes peu ou pas qualifiés en proposant un CDI ou CDD de 1 à 3 ans à temps plein (*sauf exception*), une formation pour apprendre un métier et la reconnaissance des compétences acquises pendant l'emploi d'avenir. L'employeur touche une aide de l'État pour 3 ans à hauteur de 75% de la rémunération brute mensuelle au niveau du SMIC, ainsi que d'un conseil au sein de la mission locale pour construire le parcours de formation du jeune et intervenir pour toute difficulté pouvant survenir au cours de l'emploi.

### QUELS RÉSULTATS ?

L'OBJECTIF ÉTAIT DE  
**150 000 EMPLOIS D'AVENIR SIGNÉS**  
AVANT LA FIN 2014.

- ▶▶ Cet objectif a été atteint dès septembre 2014.

FACE À CE SUCCÈS,  
**45 000 EMPLOIS D'AVENIR SERONT CRÉÉS EN PLUS.**

- ▶▶ Les jeunes bénéficiaires d'emplois d'avenir sont le plus souvent pas ou peu diplômés : 83% des jeunes n'ont pas le baccalauréat et 42% n'ont aucun diplôme. Les emplois d'avenir concernent bien ceux qui en ont le plus besoin. Par ailleurs, un jeune sur cinq réside dans un quartier populaire.

## LE CONSTAT

### DEPUIS?



FAISANT SUITE  
À LA LOI DU  
26 OCTOBRE 2012



EN 2012

TAUX DE CHÔMAGE  
DES JEUNES DE 15 À 24 ANS

LE GOUVERNEMENT A SOUHAITÉ AGIR  
DÈS LE DÉBUT DU QUINQUENNAT



SORTENT CHAQUE ANNÉE  
DU SYSTÈME SCOLAIRE  
SANS DIPLÔME

### POUR QUI?



### OBJECTIFS



FACILITER L'INSERTION  
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES  
JEUNES PEU OU PAS QUALIFIÉS EN  
PROPOSANT UN CDI OU CDD  
DE 1 À 3 ANS À TEMPS PLEIN



UNE FORMATION POUR APPRENDRE  
UN MÉTIER ET LA RECONNAISSANCE  
DES COMPÉTENCES ACQUISES



L'EMPLOYEUR TOUCHE UNE AIDE DE L'ÉTAT POUR 3 ANS  
À HAUTEUR DE 75% DE LA RÉMUNÉRATION BRUTE  
MENSUELLE AU NIVEAU DU SMIC

## RÉSULTATS

AVANT LA FIN 2014



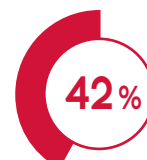
CET OBJECTIF A ÉTÉ ATTEINT  
DÈS SEPTEMBRE 2014



LES EMPLOIS D'AVENIR CONCERNENT BIEN  
CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN



DES BÉNÉFICIAIRES  
N'ONT PAS LE  
BACCALAURÉAT



DES BÉNÉFICIAIRES  
N'ONT AUCUN DIPLÔME